



Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

FRAISE

Conditions climatiques : Une légère baisse des températures est observée cette semaine. Les prévisions annoncent une remontée des températures dès la semaine prochaine. Aucune précipitation n'est annoncée prochainement.

Bio agresseurs :

Maladies / Bio agresseurs : Maintenir une vigilance !

Oïdium : faible présence observée sous abris.

Acarions : populations présentes.

Pucerons : populations présentes.

Thrips : populations très fréquentes, nombreux dégâts par endroit.

Drosophila suzukii et Rhizopus : individus présents. Augmentation observée.

FRAISE

MALADIES

Oïdium

Situation sur le terrain

Les fortes chaleurs observées ces dernières semaines n'étaient pas propices au développement de l'oïdium. Ainsi, peu d'abris sont actuellement impactés par de l'oïdium.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

L'oïdium est favorisé par des conditions climatiques chaudes la journée et fraîches la nuit, et d'autant plus en présence de rosée matinale.

Un biais variétal est observable.

L'important est de maintenir une vigilance pour détecter les premières taches et aérer les structures sans pour autant créer de courants d'air qui risqueraient de propager la maladie dans les abris.



Oïdium
(C BLANCKAERT CA59/62)

RAVAGEURS

Acariens



Situation sur le terrain :

La présence d'acariens tétranyques tisserands est observée sur les parcelles visitées. Certaines de ces parcelles touchées dépassent le seuil indicatif de risque.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 formes mobiles d'acariens tétranyques tisserands par feuille, le risque est faible. Néanmoins, une surveillance régulière est conseillée, afin de suivre l'évolution des populations, d'autant plus en conditions climatiques sèches et ensoleillées persistantes.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

La gestion de la fraiseriaie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dans les parcelles où de premiers acariens ont été observés, mais aussi en prévention, il est possible d'introduire des auxiliaires prédateurs sous abris.

Pucerons



Situation sur le terrain :

Des pucerons ont été observés dans les parcelles. Des dégâts (présence de miellat et de fumagine) sont observés. Leur présence n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des parcelles visitées.

Les auxiliaires sont présents, notamment des chrysopes, des coccinelles et des syrphes, qui ont été observés en quantité importante.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible. Une surveillance régulière est alors conseillée, afin de suivre l'évolution des populations.

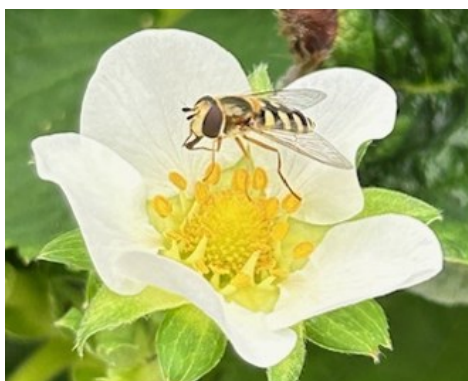
Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques :

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Les pucerons aiment les conditions sèches.

La gestion de la fraiseriaie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Ainsi, pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dès l'apparition de quelques individus, des auxiliaires peuvent être introduits sous abris (parasitoïdes, larves de syrphes, larves de chrysopes).



Syrphe
(C BLANCKAERT CA59/62)



Coccinelle adulte dans foyer de pucerons
(C BLANCKAERT CA59/62)

Thrips



Situation sur le terrain :

De nombreux thrips et des fruits bronzés (dégâts) sont observés en parcelles. La pression reste très élevée.

Des aélothrips et des orius sont également présents dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque

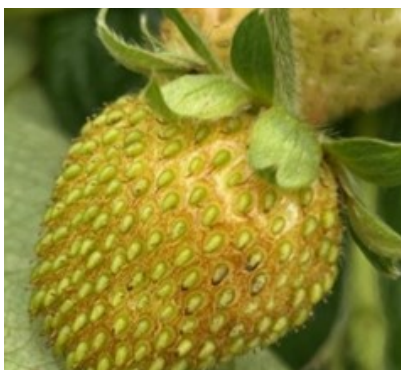
Pour ce ravageur, le seuil indicatif de risque est de 2 thrips par fleur. En dessous de ce seuil, le risque est faible et une surveillance régulière reste tout de même conseillée. Au-dessus de ce seuil, le risque est important et une gestion du ravageur doit être mise en place.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Il est donc important de suivre l'évolution des populations en installant des panneaux englués, et en réalisant des observations régulières. Des auxiliaires (acariens prédateurs et punaises prédatrices) peuvent être introduits sous abri.



Fleure impactée par des thrips
(C BLANCKAERT CA59/62)



Fruit impacté par des thrips
(C BLANCKAERT CA59/62)



Thrips
(C BLANCKAERT CA59/62)

Drosophila suzukii



Situation sur le terrain :

Des adultes (mâles et femelles) sont capturés dans des pièges du réseau en Hauts-de-France.

On observe une forte disparité en fonction des types d'exploitations et des secteurs, mais globalement le nombre d'individus augmente de plus en plus et du rhizopus se développe.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Des conditions climatiques modérées (optimum aux alentours de 25°C) et humides sont favorables au développement de ce ravageur.

Il est nécessaire de porter une grande attention à tout ce qui favorise l'humidité dans les serres : en évitant les points d'eau stagnante, en maîtrisant l'irrigation, en aérant les cultures, et en taillant le feuillage.

Par ailleurs, il est impératif d'éliminer l'ensemble des fruits non récoltés et de les évacuer en dehors du site de production, dans un bidon fermé hermétiquement.

Une récolte tous les deux jours est le meilleur moyen de limiter les dégâts.



Drosophiles femelle (en haut) et
drosophile mâle (en bas)
(C BLANCKAERT CA59/62)



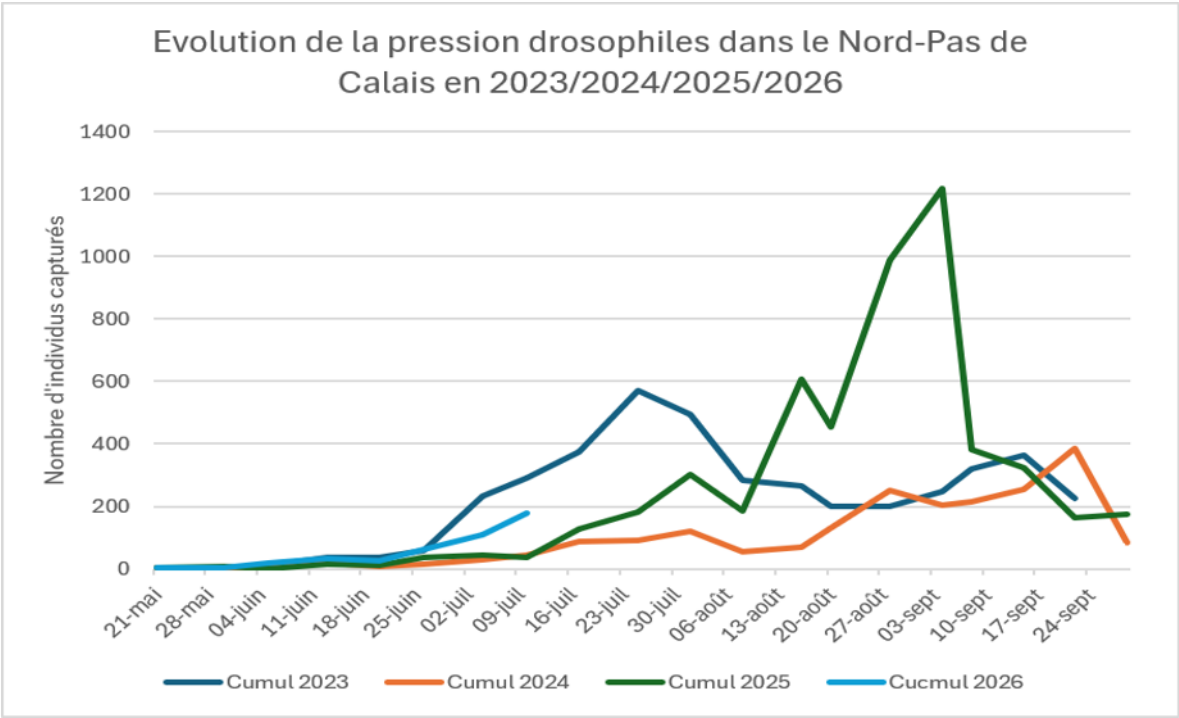
Larve de drosophile dans une fraise
(C BLANCKAERT CA59/62)



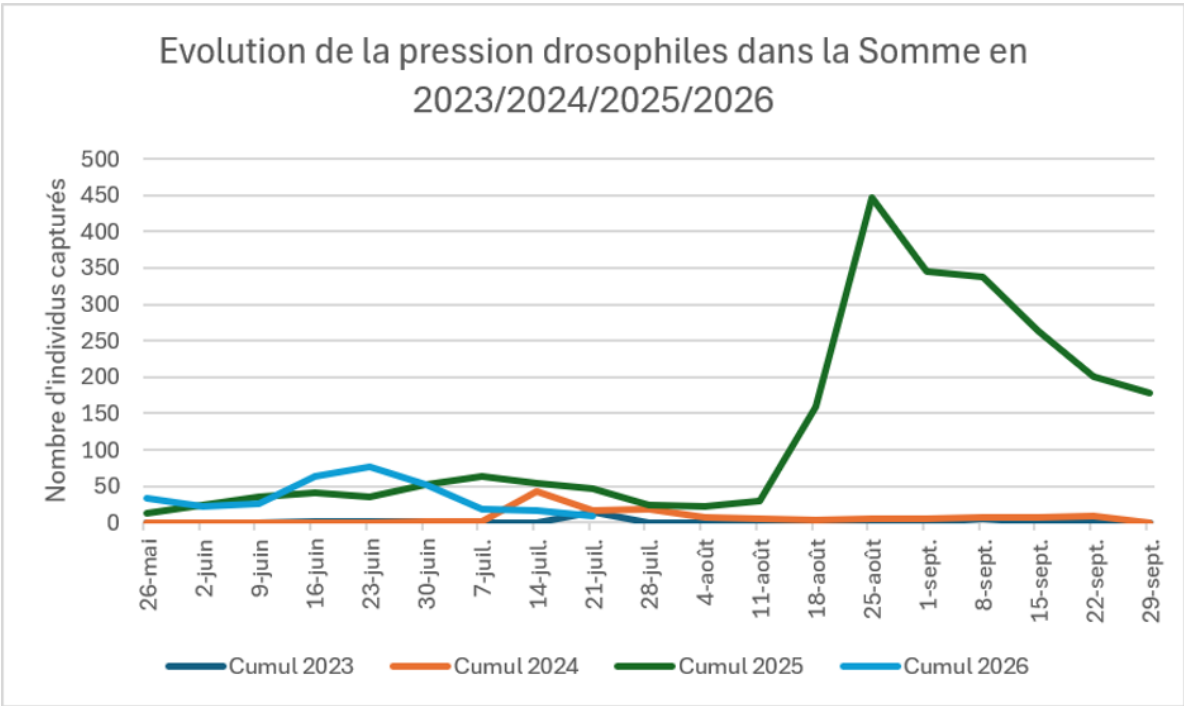
Fraise impactée par du rhizopus
(C BLANCKAERT CA59/62)

Evolution de la pression en fonction des secteurs :

-Nord-Pas de Calais :



-Somme :



Vous êtes producteur conseiller ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, rejoignez notre réseau d'observations FRAISES

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE- Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateur filière et rédacteur : Charlotte BLANCKAERT – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
Coordination et renseignements : [Aurélien ALBAUT](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)